

Le temps est, certes venu pour le gouvernement national de prendre l'initiative quand il y va du bien-être du Canada. Avant tout, nous exhortons le Gouvernement à agir dès maintenant. Ce programme de sécurité sociale que la C.C.F. s'est tant efforcée de populariser à travers le pays, devrait être en vigueur depuis plusieurs années. D'autres pays l'ont mis en pratique pour une bonne part depuis plusieurs générations. Mais je tiens de nouveau à faire cette mise en garde: les mesures de sécurité sociale, quelque désirables et nécessaires qu'elles soient, n'osent même pas prétendre résoudre le principal problème de l'emploi général.

Rappelez-vous bien ceci: la caisse actuelle d'assurance-chômage, bien que riche de 180 millions de dollars, ne sera qu'une goutte d'eau dans l'océan si nous ne réussissons pas à procurer un emploi stable au million de personnes actuellement employées dans les industries de guerre et aux 800 mille personnes enrôlées dans les forces armées. Dans tous ces cas, le paiement d'allocations à même cette caisse durerait moins de huit semaines. A mon avis, c'est une grave erreur que de faire le rapprochement entre cette mesure de sécurité sociale et le problème de l'emploi pour tous après la guerre. Par conséquent, les propositions énoncées dans ce discours n'apporteront, si elles sont mises en vigueur,—et elles devront l'être—qu'une protection financière restreinte contre une calamité contre laquelle le Gouvernement n'oppose aucune mesure efficace. En outre, il est permis de se demander jusqu'à quel point il est possible d'opérer le financement de la sécurité sociale sans modifier notre structure économique et sans poser la question monétaire. Le fait est, évidemment, que la santé est plus importante que l'assurance-santé. Le travail a plus d'importance que l'assurance-chômage. Le rétablissement est plus important que les pensions d'invalidité. Un revenu convenable et une bonne maison valent mieux que des allocations familiales. L'indépendance vaut mieux que les secours. La santé, le travail, la réintégration, un revenu convenable, de bonnes maisons, une orientation économique et l'indépendance sociale voilà ce que demandent les Canadiens, et plus spécialement nos fils et nos filles qui combattent outre-mer. Cependant, le discours du trône ne présente aucune mesure de nature à atteindre ce but. En conséquence, je désire, appuyé par l'honorable député de Vancouver-Est (M. Mac-Innis), présenter le sous-amendement suivant:

Que l'on retranche dans l'amendement tous les mots qui suivent "Que" et qu'on leur substitue les suivants:

"Nous soumettons humblement à Votre Excellence que ses conseillers, de l'avis de la Chambre, ont failli à leur devoir en ne suggérant pas les réformes sociales de base et les mesures économiques qui seules peuvent hâter la victoire et rendre possible au Canada l'emploi total de la main-d'œuvre ainsi que l'avènement d'un régime de sécurité sociale complète."

Le seul point du discours du trône où le Gouvernement s'attaque de façon concrète au problème économique est celui où l'on promet de l'aide à certaines catégories d'entreprises, sans doute dans l'espoir que la population pourra en retirer quelques miettes. On établira, nous dit-on, une banque d'expansion industrielle; au lieu d'une banque et d'un système monétaire de financement appartenant à la collectivité et régi par elle, le Gouvernement a l'intention de créer une nouvelle institution qui devra vraisemblablement assumer les opérations de crédit les plus aléatoires et les moins profitables après la guerre. A la place d'un système financier destiné uniquement à servir la population canadienne, on doit créer une nouvelle banque d'Etat dont le seul but apparemment consistera à venir en aide à certaines entreprises privées.

Pendant des générations, certains chefs du parti libéral, et je me rappelle en particulier l'ancien ministre des Finances, l'honorable C. A. Dunning, recommandaient avec insistance, mais en vain, la création d'une banque agraire destinée à secourir la plus négligée de nos industries. Ce que l'agriculture réclame depuis des années, certaines entreprises commerciales sont à la veille de l'obtenir. On offre au cultivateur un prix minimum pour les principaux produits de la ferme. Quel sera ce prix minimum et à quels produits s'appliquera-t-il? Il est vrai que la C.C.F. a popularisé l'idée d'un prix minimum pour les produits agricoles mais tout prix maximum doit être en rapport avec le prix des articles que le cultivateur achète et consomme. Autrement dit, il doit y avoir parité des prix et non pas seulement un prix qui ne représente qu'un minimum inférieur n'ayant aucun rapport avec les autres cours. J'avertis le Gouvernement encore une fois que la parité des prix dépend de l'ampleur avec laquelle le pays sait diriger son économie. En d'autres mots, la parité des prix, comme l'emploi pour tous, dépend de notre volonté d'effectuer des modifications fondamentales dans le domaine économique. C'est précisément cela que le Gouvernement et l'opposition officielle ne veulent pas faire. Ce manque de volonté est manifeste dans divers passages du discours du trône.

On nous dit qu'il y aura des "changements appropriés de la politique fiscale". S'il faut entendre par là, comme je suis plutôt porté à